

Investissement : les raisons de choisir un PEA



Le Plan d'épargne en actions (PEA) est un excellent moyen d'investir en actions avec une fiscalité supportable, si on accepte une certaine durée d'investissement.

Avec Alain
Pitous

Le PEA a finalement été préservé par les différentes réformes fiscales : il reste donc un excellent moyen d'investir en actions avec une fiscalité supportable, si bien sûr on accepte une certaine durée d'investissement.

Les avantages fiscaux du PEA sont prévus pour un investissement de 8 ans, cohérent donc avec l'horizon d'investissement classique en actions.

Le plus simple pour pouvoir gérer sereinement son PEA est d'y allouer un poids que l'on est certain de pouvoir laisser longtemps investi en actions sans être stressé en cas de baisse de marché forte et prolongée, la peur de perdre étant mauvaise conseillère et incite souvent à liquider des positions à contretemps.

Une fois que l'on s'est décidé à ouvrir un PEA avec son montant de "confort", il faut le gérer ou le faire gérer par un professionnel.

Le Plan d'Epargne en Action est une enveloppe fiscale. La performance d'un PEA résultera des investissements que l'on y fait.

Quelques règles s'imposent pour optimiser le couple risque-performance de son investissement.

Tout d'abord, comme pour tout investissement financier : **privilégier la simplicité**. De nombreux produits existent pour investir dans son PEA. Il vaut mieux toujours mieux investir dans ce que l'on comprend parfaitement plutôt que dans des montages sophistiqués.

Toujours garder du cash dans son PEA : cela permet d'être toujours en mesure d'investir en cas de baisse soudaine des marchés. Le PEA est fait pour acheter des actions européennes, pas pour acheter des fonds monétaires indien ou des fonds actions japonaises ou américaines. Certains de ces produits sont éligibles aux PEA mais trouvent plus leur place dans un contrat d'assurance-vie. Dans le PEA, il faut acheter des actions européennes. La richesse du segment permet suffisamment de diversité.

Toujours diversifier ses investissements. C'est une règle que l'on ne répète jamais assez..

Pour les PEA de tailles modestes : privilégier les fonds plutôt que d'investir seulement sur quelques valeurs, ce qui serait trop risqué. Investir dans un fonds vous permet d'accéder à une classe d'actif de la manière la plus diversifiée qui soit. Comment cela se traduirait-il en ce moment en termes d'investissement ?

Chacun a sa propre échelle de risque et cela doit conditionner tout investissement. Actuellement pour les PEA gérés chez Talence Gestion sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le plus risqué, nous sommes à 7, ce qui traduit une vision positive des marchés actions à

moyen-terme.

Un PEA sur ce niveau de risque serait investi de la manière suivante :

actions françaises de grandes capitalisations : 30% ;

actions européennes de grandes capitalisations : 20% ;

actions françaises de moyennes capitalisations : 12% ;

actions européennes de moyennes capitalisations : 8% ;

actions françaises de petites capitalisations : 6% ;

actions européennes de petites capitalisations : 4% ;

cash : 20%.

Ce type de répartition profitera d'un effet diversification géographique en zone euro, en investissant au-delà des seules françaises. 50% investis sur les "grandes valeurs" bénéficiera de la valorisation selon nous attractive des valeurs européennes. Les 30% investis sur les valeurs moyennes et petites permettent de profiter du caractère très dynamique de ce segment. En effet les entreprises moyennes et petites ont sur longue durée des résultats meilleurs que les grandes. Attention cependant, ce segment est plus volatil dans les périodes de tensions boursières. Les 20% de cash rendent possibles des investissements complémentaires en cas de correction de marchés. Les plus audacieux pourront augmenter le poids actions et limiter le poids du cash pour bénéficier d'une saisonnalité généralement favorable sur les marchés... mais nous préférons toujours envisager l'investissement en actions pour une durée plus longue.

Le PEA permet d'investir de manière très diversifiée sur les actions dans un cadre fiscal favorable. Le risque du portefeuille peut être ajusté par le poids du "cash" et par une diversification géographique et sectorielle. **Le PEA a donc toute sa place dans un patrimoine.**